



Número de Révision: 003.0

Date de sortie: 04/03/2018

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE LB 8108 SYN GREASE known as LB 8108 SYN GREASE H	Numéro IDH:	1906102
Type de produit:	Lubrifiant	numéro d'item	1906102
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact:		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	CONTENU SOUS PRESSION. AEROSOL EXTREMEMENT INFLAMMABLE. PEUT ETRE MORTEL EN CAS D'INGESTION ET DE PENETRATION DANS LES VOIES RESPIRATOIRES. PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
AEROSOL INFLAMMABLE.	1
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3
DANGER PAR ASPIRATION	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
Intervention:	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS

Numéro IDH: 1906102

Nom du produit: LOCTITE LB 8108 SYN GREASE known as LB 8108 SYN GREASE H

ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. NE PAS faire vomir. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Élimination: Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

2 % du mélange est constitué de composants dont la toxicité est inconnue.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Acétone	67-64-1	10 - 20
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger	64742-49-0	10 - 20
Pétroleum distillates, solvant-refined heavy paraffinic	64741-88-4	5 - 10
Propane	74-98-6	5 - 10
Distillats légers (pétrole), hydrotraités, <0.1% benzène	64742-47-8	5 - 10
distillats moyens (pétrole), distillation directe	64741-44-2	5 - 10
Butane contenant >= 0,1% butadiène	106-97-8	1 - 5
dodecylbencenosulfonato de calcio	26264-06-2	1 - 5
méthylcyclohexane	108-87-2	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir: contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. S'il y a vomissement, empêcher l'aspiration en tenant la tête du patient sous le niveau des genoux. Appeler un médecin.
Symptoms:	Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Utiliser les supports appropriés au matériel environnant.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Contenu sous pression. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression. Ne pas manipuler ni entreposer près d'une flamme nue ou d'une source de chaleur ou d'inflammation quelconque. Les solvants d'hydrocarbure sont essentiellement non électriquement conducteurs et peuvent devenir chargés de façon électrostatique pendant le mélange, le filtrage ou le pompage à débits élevés. Si cette charge atteint un niveau suffisamment élevé, des étincelles peuvent se produire et enflammer les vapeurs de liquides inflammables. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des endroits bas et confinés, parcourir de grandes distances jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes de métaux à la Section 3.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau. Prévenir les autorités si le produit a pénétré ou s'il est susceptible de pénétrer dans les égouts, les points d'eau ou les grandes superficies. Ce produit est insoluble dans l'eau et flottera à la surface.

Méthodes de nettoyage: Enlever toute source d'ignition. Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas goûter ou avaler. Assurer une ventilation adéquate.

Stockage: Pour un entreposage sans risque, entreposer entre -20 °C (-4°F) et 50 °C (122°F). Garder dans un endroit frais, bien ventilé. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas perforer, incinérer ou exposer à des températures supérieures à 49°C (120°F). Protéger contre la lumière solaire.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Acétone	250 ppm TWA 500 ppm STEL	1,000 ppm (2,400 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger	Rien	100 ppm (400 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Petroleum distillates, solvent-refined heavy paraffinic	L'exposition doit être maîtrisée avec soin. Quelle que soit la voie d'exposition, les concentrations doivent être aussi faibles que possible. Inclus dans le règlement mais sans des valeurs de données. Voir le règlement pour d'autres détails.	5 mg/m3 PEL Brouillard 500 ppm (2,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Propane	Inclus dans le règlement mais sans des valeurs de données. Voir le règlement pour d'autres détails. (Asphyxiant simple.)	1,000 ppm (1,800 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Distillats légers (pétrole), hydrotraités, <0.1% benzène	Rien	100 ppm (400 mg/m3) PEL	Rien	Rien
distillats moyens (pétrole), distillation directe	5 mg/m3 TWA brouillard	5 mg/m3 TWA brouillard	Rien	Rien
Butane contenant >= 0,1% butadiène	1,000 ppm STEL	Rien	Rien	Rien
dodecylbencenosulfonato de calcio	Rien	Rien	Rien	Rien
méthylcyclohexane	400 ppm TWA	500 ppm (2,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation mécanique antidéflagrante et une ventilation locale pour s'assurer que les contaminants sont à l'intérieur de leurs limites d'exposition professionnelle pendant l'utilisation de ce produit.

Protection respiratoire:

Utiliser un respirateur purificateur d'air approuvé NIOSH, avec cartouche pour vapeurs organiques.

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Aérosol
Couleur:	Blanc à beige
Odeur:	Solvant
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	-18 - 100 °C (0.4 - 212°F)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	0.81
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	-29 °C (-20.2 °F)

Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Aérosol extrêmement inflammable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	25 %
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes de métaux à la Section 3.
Produits incompatibles:	Oxydants.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas perforer, incinérer ou exposer à des températures supérieures à 49°C (120°F). Protéger contre la lumière solaire.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires. Peut causer des effets sur le système nerveux central, des nausées, des étourdissements et des maux de tête. La surexposition extrême peut entraîner une perte de conscience et possiblement la mort.
Contact avec la peau:	Entraîne une irritation de la peau.
Contact avec les yeux:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion:	L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête). Le risque principal d'ingestion se trouve par aspiration dans les poumons, entraînant une pneumonite.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Acétone	Oral LD50 (Souris) = 5,2 g/kg Oral LD50 (Souris) = 3,000 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 5,340 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 5,800 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 9,800 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 20,000 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 76 mg/l	Système nerveux central, Irritant
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger	Rien	Système nerveux central, Irritant, Reins, Poumon
Petroleum distillates, solvent-refined heavy paraffinic	Rien	Irritant
Propane	Rien	Cardiaque, Système nerveux central, Irritant
Distillats légers (pétrole), hydrotraités, <0.1% benzène	Rien	Irritant, Poumon
distillats moyens (pétrole), distillation directe	Rien	Irritant
Butane contenant >= 0,1% butadiène	Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 658 mg/l	Cardiaque, Système nerveux central, Irritant
dodecylbencenosulfonato de calcio	Rien	Yeux, Irritant
méthylcyclohexane	Rien	Système nerveux central, Irritant, Reins, Foie

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Acétone	Non	Non	Non
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger	Non	Non	Non
Petroleum distillates, solvent-refined heavy paraffinic	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Non
Propane	Non	Non	Non
Distillats légers (pétrole), hydrotraités, <0.1% benzène	Non	Non	Non
distillats moyens (pétrole), distillation directe	Non	Non	Non
Butane contenant >= 0,1% butadiène	Non	Non	Non
dodecylbencenosulfonato de calcio	Non	Non	Non
méthylcyclohexane	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AÉROSOLS
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Aerosols, inflammable
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: AEROSOLS
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 04/03/2018

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.